

**FORMATION DES GUIDES-ANIMATEURS
DE RANDONNEE PEDESTRE**

**ORGANISATION, CONTENU,
PLANNING
SESSION 2025**

**À lire
attentivement !**

La journée d'ouverture (1 jour)

- Elle se déroulera le **samedi 8 mars 2025** de **9h30 à 18h00** à **Strasbourg** au siège de la Fédération, 7 rue du Travail.

Programme : La Fédération du Club Vosgien – Présentation des stagiaires – Distribution du matériel et des photocopies de tous les modules.

L'après-midi sera consacré au module – Responsabilité juridique en rando / Liberté de circuler

La **présence** à cette journée est **obligatoire** et implique le paiement complet de la formation.

Le pré-stage (2 jours)

- Lors de l'inscription le candidat choisit la date de son pré-stage. Par sécurité, il exprime un second choix. Les pré-stages se déroulent à **Saint-Dié – La Bolle** du jour 1 à **9h30** au jour 2 à **18h00** en pension complète.

Choix des dates.

- 1.- Le jeudi 20 mars et vendredi 21 mars 2025
- 2.- Le samedi 22 mars et dimanche 23 mars 2025
- 3.- Le lundi 24 mars et mardi 25 mars 2025

Programme : Les missions du guide-animateur – Notions de base en cartographie (lecture de carte) et orientation (utilisation de la boussole) – Exercices pratiques sur le terrain.

La randonnée (1 jour)

- Lors de l'inscription le candidat choisit la date de sa randonnée. Par sécurité, il exprime un second choix. Les randonnées se déroulent de **9h30 à 18h00**.

Programme : Randonnée avec mise en pratique des notions de lecture de carte et d'orientation à la boussole.

Choix des dates.

- 1.- Samedi 26 avril 2025 à Pfaffenheim (68)
- 2.- Dimanche 27 avril 2025 à Hultehouse (57)
- 3.- Lundi 28 avril 2025 au Mont-Ste-Odile (67)

Les convocations seront envoyées fin mars avec lieu de rdv précis.

Le stage (6 jours)

- Il se déroule du **dimanche 18 mai à 13h30 au vendredi 23 mai 2025 à 18h00** à Saint-Dié-des-Vosges (88) – Centre de La Bolle en pension complète. L'hébergement va jusqu'au **samedi 24 mai 2025 au matin**.

Le stage est réservé aux personnes ayant suivi un pré-stage.

Programme : Cartographie – Orientation – Exercices pratiques sur le terrain – Rallye d'orientation – Préparation et conduite d'une randonnée – Equipement et sécurité – Nutrition – Météo – Lecture de paysage – Patrimoine historique – Géologie – Botanique – Sylviculture – Faune vosgienne.

Les stagiaires sont répartis en **2 groupes de 15** pour une meilleure qualité d'enseignement.

Du lundi soir au jeudi soir de 20h30 à 22h00 : possibilité de participer à des séances de remédiation essentiellement consacrées à la cartographie et l'orientation. D'autres sujets en lien avec la formation peuvent être abordés. (En fonction de la demande des stagiaires)

Journée « Type » :

7h30 : Petit-déjeuner
8h30 – 12h30 : Cours – Activités
12h30 : Déjeuner
14h00 – 18h00 : Cours – Activités
19h30 : Dîner
20h30 – 22h00 : Remédiation – Cours du soir

Le test probatoire (1 jour)

- Il se déroule à Saint-Dié, le **samedi 24 mai 2025 de 7h30 à 18h00**

- Il consiste en une randonnée (facile) avec des points de passage pour des exercices pratiques ou théoriques (en groupe ou individuels) et un questionnaire « type choix multiples » en salle.
- Le test probatoire est noté sur **60 points**
- Une moyenne de 30 sur 60 est exigée pour l'obtention du brevet.

Le mémoire

- À la fin du test probatoire, le candidat reçoit un sujet de mémoire.
- Tous les candidats travaillent (individuellement !) sur le même sujet. Le mémoire consiste en la rédaction d'une préparation de rando.
- Il devra être rédigé et renvoyé au secrétariat de la Fédération dans un délai de 3 semaines.
- Le mémoire est noté sur **40 points**
- Une moyenne de 20 sur 40 est exigée pour l'obtention du brevet.

Date limite de réception des mémoires rédigés :

le lundi 23 juin 2025

(cachet de la poste faisant foi !)

La formation « PSC1 » ou « SST »

- Le candidat devra présenter, au plus tard au début du stage, une attestation de suivi d'une formation PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) ou d'une attestation SST (Sauveteur secouriste du travail).
- L'attestation devra datée de moins de 2 ans. Si vous ne disposez pas de cette attestation, vous pouvez vous rapprocher des organismes de formation de votre région. (par exemple en tapant « PSC1 » sur un moteur de recherche sur internet.

Coût de la formation

- L'hébergement est en chambre double (l'éventuel **supplément single** devra être réglé avant le **15 avril 2025**). Il n'est pas prévu d'assurance individuelle annulation. Dans le cas d'un désistement à moins d'un mois du stage ou du pré-stage, les frais facturés par l'hébergeur resteraient à la charge du candidat.

Frais de dossier	Matériel pédagogique Location de salle Frais d'organisation	110 €
Pré-Stage	Hébergement du stagiaire Hébergement et déplacement des animateurs	110 € 50 €
Stage	Hébergement du stagiaire Hébergement et déplacement des animateurs	550 € 80 €
Subvention	Participation de la Fédération du Club Vosgien	- 130 €

TOTAL : 770 €

Inscription.

Pour valider l'inscription du stagiaire le dossier doit comporter :

- 1.- Le **formulaire d'inscription** (annexe 01/2025) à envoyer au plus tôt et **avant le 15 décembre 2024.**
- 2.- Le **certificat médical** (annexe 02/2025) à envoyer au plus tôt et avant le 15 mars 2025
- 3.- Le **paiement soldé** de 770 euros (*par chèque ou virement*) à envoyer au plus tôt et avant le 15 février 2025
- 4.- L'**attestation de suivi** d'une formation PSC1 ou SST, à envoyer au plus tôt et avant le début du pré-stage en mars 2025

N.B. Vous recevrez par courriel un accusé de réception. Les inscriptions sont classées selon leur arrivée au siège de la Fédération jusqu'à la date limite et dans la mesure des places disponibles (une liste d'attente est éventuellement ouverte). Courant février 2025 vous recevrez par courriel une convocation à la Journée d'Ouverture de la Session. Si vous n'avez rien reçu fin février, merci de bien vouloir vous manifester auprès du secrétariat de la Fédération.

- Conserver une copie de votre formulaire d'inscription (annexe 01/2025). Ce document tient lieu de pièce comptable.

- Un reçu des sommes versées vous sera envoyé dès la fin de la session.